



HAL
open science

La correspondance entre Joseph Déchelette et Henri Rouzaud (1904-1914)

Anouk Mathieu

► **To cite this version:**

Anouk Mathieu. La correspondance entre Joseph Déchelette et Henri Rouzaud (1904-1914). 2019.
hal-02055292

HAL Id: hal-02055292

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-02055292>

Submitted on 3 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La correspondance entre Joseph Déchelette et Henri Rouzaud (1904-1914)

Rouzaud était « percepteur de profession, occasionnellement député et passionnément archéologue [...] »¹.

Anouk Mathieu
Doctorante, UMR5140.
anouk_mathieu@hotmail.com

Introduction

Parmi les nombreux correspondants scientifiques de Joseph Déchelette, se trouve l'archéologue-amateur narbonnais Henri Rouzaud. Ce dernier, largement méconnu aujourd'hui, a cependant participé à sa manière au développement de l'archéologie protohistorique du midi de la France. Il est notamment l'inventeur des sites audois de Pech Maho et de Montlaurès, deux gisements importants de la Protohistoire méditerranéenne. Or, de prime abord, rien ne semblait prédestiner ce zoologue de Narbonne investi dans la politique à devenir un archéologue confirmé. En effet, la passion pour l'archéologie ne s'empara que tardivement d'Henri Rouzaud, qui met alors à profit la majorité de son temps libre pour explorer méthodiquement la région au fil des années.

En plus de Joseph Déchelette avec lequel il correspondait régulièrement, le narbonnais était aussi en contact avec de nombreux archéologues de son temps, toutefois nous nous intéresserons principalement à la correspondance avec l'archéologue roannais dans cet article. Précisons dès à présent que nous avons uniquement pu étudier les lettres envoyées par H. Rouzaud à J. Déchelette (numérisées par la ville de Roanne), la correspondance active de l'archéologue narbonnais ayant été perdue. Avant de nous intéresser de plus près à ces échanges, commençons, tout d'abord, à présenter Henri Rouzaud, un personnage quelque peu atypique.

¹ Gayraud, 1973, p. 71

Henri Rouzaud (1855-1935) : un archéologue provincial du début du XX^e siècle

1. Le personnage

Henri Pierre Jean-Baptiste Rouzaud, dit Henri Rouzaud, naît dans la commune d'Axat (Aude) le 14 novembre 1855. Jeune homme aux qualités intellectuelles marquées, il fréquente un lycée de Carcassonne et décroche une bourse d'études pour préparer sa licence à la Faculté de Sciences de Montpellier. Henri Rouzaud passera ensuite une année universitaire au Muséum d'Histoire naturelle de Paris. En 1885, il soutient, en Sorbonne, sa thèse de doctorat en zoologie portant sur « L'anatomie et le développement des organes génitaux de quelques gastéropodes hermaphrodites ». Fraîchement diplômé, il est nommé maître de conférences à la faculté des sciences de Montpellier ; poste qu'il occupera pendant huit ans. À cette époque, Henri Rouzaud publie plusieurs articles qui se démarquent déjà par leur qualité scientifique, souvent louée. À côté de ses fonctions de chercheur, H. Rouzaud s'engage dans la politique. Républicain modéré, il débute en tant que Conseiller Municipal à Montpellier et se présente aux législatives dans le Narbonnais en 1893. Il devient alors député de l'Aude et le reste jusqu'en 1898. S'en suit une longue carrière de vingt-deux ans en tant que percepteur de Narbonne.

Sa double occupation professionnelle, scientifique et politique, est intense. Toutefois, selon *Le Dictionnaire Encyclopédique de l'Aude*, « un homme d'une telle énergie, assoiffé de travail, [devait aussi] mettre à profit les moindres instants de loisir ² ». C'est ainsi que ce chercheur et homme politique qu'était Rouzaud se découvre, la quarantaine entamée, un grand intérêt pour la recherche archéologique, dans laquelle il se lance alors avec entrain, en y consacrant désormais tout son temps libre.

2. L'archéologue

Selon ses propres dires, Rouzaud se forme à l'archéologie « par besoin de la promenade en plein air en compagnie de [s]es chers enfants, [et par] curiosité naturelle pour ce qui [lui] est inconnu ³ ». Durant de nombreuses années, il va ainsi explorer minutieusement les environs de Narbonne dans le but d'apporter de nouvelles données à l'étude de l'histoire de sa région. « Nulle découverte n'échappe à [s]a curiosité toujours en éveil », selon Yves Solier, qui

² Carbonel, Jean, Mas, 2010, p. 1303.

³ Dellong, 2002, p. 69.

précise que Rouzaud, « avec plus de rigueur que ses devanciers, engrange documents et observations, se préoccupant à la fois d'enrichir les musées et d'améliorer nos connaissances de la topographie antique ⁴ ».

Dès 1901, le percepteur de Narbonne devient membre de la Commission Archéologique de Narbonne, créée en octobre 1833, et dont l'un des membres fondateurs fut le pharmacien et préhistorien Paul Tournal (1805-1872), considéré comme l'inventeur de l'adjectif *préhistorique*. Rouzaud y fait des communications régulières sur ses recherches et certains de ses articles sont publiés dans le *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*. H. Rouzaud était, selon Jean-Luc Fiches, « un des membres les plus illustres » de cette institution et d'ailleurs l'« une des figures les plus marquantes de l'archéologie dans cette ville ⁵ ». Il sera même président de la commission de 1925 à 1927, avant d'être nommé quelques années plus tard, en 1932, conservateur du musée lapidaire de Narbonne. Ajoutons qu'Henri Rouzaud était également membre de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault et membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Aujourd'hui, cet archéologue amateur est très peu connu, et encore moins reconnu. En effet, les écrits concernant Rouzaud sont rares, voire quasiment inexistantes ; c'est pourquoi l'étude de la correspondance entre l'archéologue narbonnais et Joseph Déchelette revêt un intérêt certain.

Henri Rouzaud s'inscrit certes dans la classe des archéologues amateurs et ses études antérieures l'« avaient peu préparé à des recherches qui exigent plus que de la méthode et de la bonne foi ⁶ », comme il le reconnaît dans ses écrits. Pourtant l'archéologue narbonnais, qui se qualifie lui-même de « vieil adepte de la science » (*Idem*), fait preuve d'une grande rigueur scientifique dans ses recherches, ce qui lui vaut d'être à plusieurs reprises qualifié d'« amateur précurseur » par ses successeurs. En effet, malgré « [s]on défaut initial de culture archéologique ⁷ », il se montre très méthodique, en prêtant notamment un souci particulier au traitement et au classement de chaque débris recueilli sur le terrain. Ce souci d'exactitude est sûrement à mettre en relation avec sa formation de scientifique – rappelons qu'il était professeur de zoologie – et il semble commun à de nombreux archéologues de l'époque issus des sciences naturelles. C'est par exemple une qualité mise en avant par Philippe Boissinot concernant le géologue-protohistorien marseillais Gaston Vasseur ⁸. Pour H. Rouzaud, ce trait

⁴ Solier, 1988, p. 35.

⁵ Fiches, 1972, p. 35.

⁶ Rouzaud, 1905, p. 20.

⁷ Rouzaud, 1914-1915, p. 328.

⁸ Boissinot, 2010.

de caractère est entre autre souligné par Yves Solier qui note à ce propos : « Remarquable par son dynamisme et un souci de rigueur dans le classement des données, qui annonce la démarche scientifique moderne, [Rouzaud] domine sur ce plan le lot des archéologues de son temps ⁹ ».

Assurément, grâce à sa persévérance et sa perspicacité, cet infatigable chercheur a largement contribué à la découverte et / ou à la connaissance de trois sites majeurs de la région narbonnaise, à savoir Pech-Maho, Ensérune et Montlaurès. En premier lieu l'oppidum de Montlaurès, pic rocheux localisé à quatre kilomètres de Narbonne, et que Rouzaud n'hésite pas à appeler son « site de prédilection ¹⁰ ». Celui-ci fut consciencieusement examiné par l'archéologue à partir de 1899, puis durant des dizaines d'années. Chaque petite observation faite sur le terrain est consignée dans ses cahiers de notes, qui nous sont parvenus. Reliés en cinq importants volumes de plusieurs centaines de pages chacun, ils sont conservés à la Médiathèque de Narbonne et constituent une source d'informations précieuse pour connaître le personnage et ses travaux. Souvent les explications que Rouzaud consigne dans ses notes sont illustrées par des petits croquis : par exemple une intaille romaine, trouvée par l'archéologue dans un champ voisin de Narbonne (Fig. 1) et qui fut présentée par Héron de Villefosse lors de la séance du 3 mai 1911 devant la « Société des Antiquaires de France ».



Fig. 1 : Médaille romaine avec Satyre, (Rouzaud cahier 2).

À première vue, ces cahiers peuvent étonner par leur aspect hétéroclite. Les avis personnels de l'auteur sur telle ou telle chose sont fréquents. Rouzaud y note aussi des informations particulières, un examen universitaire réussi par son fils, la maladie ou un quelconque mal-être d'un proche etc. Ces carnets reflètent ainsi souvent l'humeur de l'archéologue, en témoignant à tour de rôle de ses déceptions et de ses succès. L'aspect quelque peu disparate des cahiers est accentué par le fait que de nombreux extraits de journaux, de même que des lettres reçues de la part de collègues, y sont collés. Malheureusement pour nous, ceci n'a pas été le cas pour les lettres envoyées par Déchelette. En revanche, nous avons pu constater avec intérêt qu'il y en avait retranscrites deux.

⁹ Solier, 1988, p. 35.

¹⁰ Rouzaud, 1913, p. 596.

Malgré leur apparence composite, et quelques digressions temporaires, les cahiers reflètent une logique scientifique avérée pour H. Rouzaud. Toutes les démarches suivies par l'archéologue dans le cadre de ses recherches archéologiques y sont consignées avec minutie. Chaque vestige recueilli est consciencieusement décrit, chaque lieu de découverte et son contexte enregistrés avec soin. La bibliographie faisant référence au vestige est notée. Rouzaud décrit aussi ses procédés de nettoyage, voire de restauration du matériel archéologique. Il va même jusqu'à pratiquer des expérimentations, par exemple pour déceler les composants exacts des perles de verres qu'il a trouvées à Montlaurès. Il sait, à travers les écrits de Vitruve, que les matières utilisées pour obtenir le Céruléum (*lat.* *Caeruleum*) sont le sable, le natron et l'oxyde de cuivre. Il va alors associer ces composantes en les mélangeant selon des pourcentages différents à chaque fois, et note le procédé, ainsi que les résultats obtenus, par tableaux dans ses cahiers.

Ces derniers nous livrent aussi des informations intéressantes sur le réseau de l'archéologue et nous permettent de mieux cerner la place qu'il essayait d'occuper dans la société des savants de son époque. Nous découvrons par exemple que Rouzaud se rendait très régulièrement chez Emile Cartailhac à Toulouse, avec lequel il discute surtout de ses fouilles et découvertes réalisées à Montlaurès. Rien que pour l'année 1911, les cahiers témoignent à trois reprises de ces visites¹¹. Ils relatent aussi des visites chez Michel Clerc, professeur d'*Histoire de la Provence* à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence et directeur du Musée Archéologique de Marseille, ainsi que chez Gaston Vasseur, directeur du Musée d'Histoire Naturelle de Marseille depuis 1900 et directeur de la *Société Archéologique de Provence*, créée en 1904. De la même manière, nous apprenons que Rouzaud était aussi en contact épistolaire avec de nombreux archéologues éminents de l'époque : Edmond Pottier, Héron de Villefosse, Camille Jullian, Salomon Reinach ou encore Pierre Paris.

Les échanges épistolaires entre Joseph Déchelette et Henri Rouzaud

Douze lettres nous sont parvenues au total. Il s'agit uniquement des courriers envoyés par l'archéologue narbonnais à son collègue roannais et qui sont conservés à Roanne. En effet, malgré des recherches approfondies, nous n'avons pas réussi à localiser la correspondance envoyée par Joseph Déchelette au percepteur de Narbonne, si tant est qu'elle a été conservée quelque part. Au sein du corpus dont nous disposons, onze lettres ont été adressées par Henri

¹¹ Rouzaud cahier 2.

Rouzaud à Joseph Déchelette et une à la veuve Déchelette, après la mort de son mari. Les courriers sont de longueur très variable, et vont de la simple dépêche ou carte postale aux lettres qui font parfois plusieurs pages.

Le premier courrier adressé par Rouzaud à Déchelette date du 28 janvier 1904, et il semblerait qu'il constitue le premier contact épistolaire entre les deux hommes. Si les sujets abordés par Rouzaud dans ces lettres sont divers, ils traitent en général de quelque question archéologique.

1. Questionnements sur la nature du site de Montlaurès

Le percepteur évoque souvent ses recherches et trouvailles faites à Montlaurès et ailleurs, en n'hésitant pas à demander certains conseils pratiques à son collègue. Rouzaud est persuadé que la colline de Montlaurès renferme une nécropole importante et il le signale fréquemment à Déchelette. En effet, le percepteur narbonnais y a découvert de nombreuses « grandes encoches énigmatiques, creusées de mains d'homme dans la roche dure et vive ¹²».



Fig. 2 : Croquis réalisé par Rouzaud d'une « coupe théorique des tombes » (Rouzaud, 1905, p. 29).

En 1905, Rouzaud publie un petit livret intitulé *Notes et observations sur le pays Narbonnais I.*, qui paraît chez F. Gaillard, et qui est un extrait du *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne, tome VIII* ¹³. Dans ce tiré à part, qu'il envoie d'ailleurs à

¹² Rouzaud, 1905, p. 29.

¹³ Rouzaud, 1905.

Déchelette, Rouzaud exprime son désir de voir se réaliser de véritables fouilles sur le site, qui pourraient venir étayer son hypothèse concernant la supposée présence d'une nécropole. Ses propos reflètent son enthousiasme :

J'espère établir par preuves décisives que cette modeste butte de Montlaurès, aujourd'hui obscure et tombée dans l'oubli, a eu un passé brillant et qu'elle a joué un rôle dans notre plus lointaine histoire ; qu'elle a été, dès la plus haute antiquité et pendant de longs siècles, le lieu sacré où les premiers habitants de notre *Emporium*, et peut-être les plus qualifiés, venaient cacher les dépouilles de leurs morts ; que Montlaurès a été en un mot, la plus illustre nécropole de la plus ancienne Narbonne ¹⁴.

La suite de son essai paraîtra deux ans plus tard ¹⁵. Avec ces deux premières publications, Rouzaud éveille l'intérêt des savants à propos de Montlaurès. Les visites de chercheurs sur le site se font régulières, et le percepteur narbonnais est sollicité pour fournir des données et expliciter les fruits de ses recherches. Suite à une visite d'Edmond Pottier, conservateur au Musée du Louvre et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, la décision est prise de pratiquer des « fouilles d'envergure » à Montlaurès, qui seront exécutées en 1908 sous la direction de Pottier, assisté de près par Rouzaud, et dont un compte-rendu sera publié en 1909 ¹⁶. Ces fouilles permettront d'éclaircir un point essentiel concernant la nature du site : alors que Rouzaud était persuadé d'avoir découvert une importante nécropole, il s'agit en réalité d'un habitat. Les cases-encoches que l'archéologue narbonnais avait prises pour des sépultures sont finalement des structures d'habitation. Dès sa première visite sur le site, Pottier avait songé à un habitat et disait que ces encoches lui remémoraient des vestiges d'habitation de « certains quartiers populaires de l'antique Athènes ». Les fouilles conduites en avril-mai 1908 démontreront qu'il avait vu juste. Rouzaud continuera toutefois pendant des années à chercher la nécropole de Montlaurès. La quête du « Champ d'urnes » devient un véritable leitmotiv de ses recherches sur l'oppidum ; les références qu'il y fait dans ses cahiers et dans sa correspondance, notamment avec Joseph Déchelette, sont innombrables. Le croquis des cases-encoches, que Rouzaud avait prises pour des sépultures, et qu'il avait publié dans sa première brochure sur Montlaurès (Fig. 2) a été utilisé par Déchelette dans la quatrième partie de son *Manuel* à propos de l'oppidum de Montlaurès ¹⁷ qui y accole la représentation d'encoches semblables découvertes à Athènes, publiée en 1856 par Emile Burnouf dans sa

¹⁴ Rouzaud, 1905, p. 6.

¹⁵ Rouzaud, 1907.

¹⁶ Pottier, 1909.

¹⁷ Déchelette, 1927, p. 515.

Notice pour le plan d'Athènes antique. Déchelette démontre ainsi les similitudes entre ces « aires d'habitations ou fonds de cabanes » découverts respectivement en Grèce et dans le sud de la France, similitudes déjà relevées quelques années auparavant par Edmond Pottier (Fig. 3).

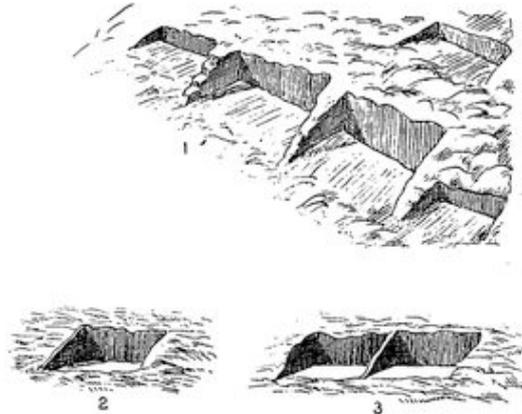


Fig. 3 : Fonds d'habitations antiques taillées dans le roc, 1 : Montlaurès ; 2, 3 : Athènes, (Déchelette, 1927, p. 515).

Dans la correspondance de J. Déchelette et H. Rouzaud, les problèmes de datation de certains types de céramique sont souvent évoqués. En particulier les débats autour de deux catégories spécifiques, à savoir les céramiques « wisigothiques » et « pseudo-mycéniennes », sont à relever.

2. Le problème de l'origine des céramiques « wisigothiques »

Un sujet particulier concerne la question de l'origine et de la datation de la céramique appelée « wisigoth » ou « wisigothique » par les deux savants. Dans sa seconde lettre, envoyée le 6 juin 1905 à Déchelette, Rouzaud écrit : « Je n'ai pas pu vous être utile pour les photographies des vases wisigoths de Narbonne, parce que nous ne sommes pas outillés pour cela ici. » Il rajoute : « Mais vous vous en êtes bien passés et tout ce que vous dites de cette céramique dans vos "vases ornés" est très satisfaisant. » Dans cet ouvrage, publié par Déchelette en 1904, nous lisons qu'il s'agit de spécimens d'une poterie grise estampée de rosaces et de triangles ponctués pour les vases en question¹⁸. En 1903, Gaston Vasseur, professeur de

¹⁸ Déchelette, 1904a.

géologie à l'Université de Marseille, avait déjà présenté cette céramique dans sa « Note préliminaire sur l'industrie ligure (poteries et silex taillés) en Provence au temps de la colonie grecque ¹⁹ ». Il avait auparavant consulté Edmond Pottier et Salomon Reinach et les trois avaient finalement identifié ces tessons à « quelque céramique barbare ». Quelques mois plus tard, dans la *Revue Archéologique* de 1904, J. Déchelette fait le compte rendu de la publication de G. Vasseur, et il regrette que les trois archéologues n'aient pas deviné qu'il s'agissait ici de la céramique wisigothique qui, dit-il date du V^e-VI^e siècle de notre ère, et ne se rencontre qu' « à cette époque et seulement sur le territoire des Wisigoths ²⁰ ». Dans ce même volume de la *Revue Archéologique*, Déchelette présente aussi un ouvrage réalisé par Michel Clerc et Gustave Arnaud d'Agnel, intitulé *Découvertes archéologiques à Marseille* ²¹. Il y relève la même erreur faite dans le classement de cette céramique et écrit :

Au sujet des poteries grises à décor estampé, je ne peux que répéter ce que j'ai déjà dit à propos de l'opuscule de M. Vasseur, et cela avec d'autant plus d'assurance et de certitude que les planches excellentes de ce nouveau recueil nous procurent des documents plus abondants et plus typiques encore que les précédents. Lignes pour M. Vasseur, ces vases seraient, suivant les conjectures des deux auteurs, le produit de fabriques sises à Marseille et dans le voisinage immédiat. Leur décor dériverait de types préhistoriques, influencés par la céramique grecque du VII^e siècle. Or, il faut tout unanimement rajeunir ce groupe de céramique d'un millier d'années, pour le moins ²².

En 1905, Henri Rouzaud parle du problème relatif aux tessons de céramique grise estampée dans son livret *Notes et observations sur le pays Narbonnais I* ²³. Il fait référence à l'ouvrage de M. Clerc et de G. Arnaud d'Agnel et précise que Joseph Déchelette a pu rectifier entretemps l'erreur commise par les deux auteurs concernant la datation de cette céramique. Aussitôt Gaston Vasseur édite une réponse à la publication de Rouzaud, dont laquelle il regrette tout d'abord que l'auteur n'ait pas signalé ses propres découvertes de tessons similaires. Ses propos reflètent une certaine rancune :

Or la poterie barbare à laquelle M. Rouzaud fait allusion, n'est autre que la *poterie grise décorée de rouelles*, dont nous avons également parlé ; si nous ne pouvions à cette époque en préciser l'âge, du moins nous n'avons pas

¹⁹ Vasseur, 1903.

²⁰ Déchelette, 1904b, p. 181.

²¹ Clerc, Arnaud d'Agnel, 1904.

²² Déchelette, 1904c, p. 182.

²³ Rouzaud, 1905.

commis la confusion signalée par notre confrère de Narbonne [...] ²⁴.

On peut ici mentionner que les petites rancœurs entre ces deux archéologues ne semblent pas rares. Ainsi, à travers un courrier de Déchelette, Rouzaud apprend que G. Vasseur s'est rendu à Montlaurès, sans en avoir prévenu le percepteur narbonnais, qui n'apprécie guère ce comportement. Le 7 décembre 1911 il écrit à Déchelette : « Je vois que ce cachotier de Vasseur est venu fourrager à Montlaurès ; je ne lui pardonne pas d'y être venu sans venir me voir ». Ce n'est pas la seule fois où Rouzaud se plaint des « secrets » de son collègue marseillais. Il en parle à plusieurs reprises dans ses cahiers, comme ce fut par exemple déjà le cas le 11 mars 1910, où il est noté que « M. Vasseur, qui est très cachotier [...] semble toujours redouter qu'on lui enlève le mérite de sa découverte ²⁵ ». Quelques années plus tard, la confiance semble petit à petit s'installer entre les deux archéologues ; en tout cas Rouzaud écrit : « J'ai reçu hier soir et toute cette matinée M. Vasseur [qui] commence à s'ouvrir avec plus de confiance ; je ne désespère pas de voir toutes ses trouvailles sans retard ni cachoterie ²⁶ ».

Notons encore que, comme le signale aussi Philippe Boissinot, la controverse autour de la céramique estampée - ou « wisigothique » selon l'appellation de Déchelette - a occupé une place importante dans les débats ²⁷. Dans les années 1960, Jacqueline et Yves Rigoir propose de nommer cette céramique *sigillée paléochrétienne grise et orangée* ²⁸. À partir de la publication du *Dicocer* en 1993, le terme de *D.S.P.*, dérivée de sigillée paléochrétienne, se généralisera ²⁹.

3. Le problème de l'origine des céramiques « pseudo-mycéniennes »

Egalement très présent dans la correspondance entre les deux archéologues, un autre débat autour de l'origine et la datation d'un type de céramique, qui, comme nous le constaterons, a quelque peu divisé la communauté scientifique en ce début de siècle. Ainsi dans sa lettre du 7 Janvier 1907, le percepteur narbonnais parle des céramiques « mycénoïdes » qu'il dit être le

²⁴ Vasseur, 1905, p. 59.

²⁵ Rouzaud cahier 1, p. 240.

²⁶ Rouzaud cahier 3, p. 229.

²⁷ Boissinot, 2010, p. 282.

²⁸ Rigoir, 1968.

²⁹ Py, 1993.

premier à avoir découvert sur le sol français³⁰. Il en publie une planche dans sa brochure sur Montlaurès de 1905 (Fig. 4).



Fig. 4 : Planche de tessons de céramique « mycénienne » par Rouzaud (Rouzaud, 1905, p.18).

Si Rouzaud est persuadé qu'il est face à une céramique d'importation grecque, il s'agit pour Pierre Paris, qui a trouvé des fragments identiques en Espagne, d'une céramique ibérique ayant été inspirée par des modèles mycéniens³¹. Mais H. Rouzaud et P. Paris ne sont pas les

³⁰ Rouzaud cahier 1, p. 41.

³¹ Paris, 1904.

seuls à avoir des avis divergents sur cette poterie. Si Gaston Vasseur se range dès 1905 à l'opinion de P. Paris, en ne doutant point « que les poteries dont il a été question soient d'origine ibérique »³², ce n'est pas le cas de tout le monde. Ainsi, Louis Siret, un ingénieur et archéologue belge, qui a exploré les vestiges archéologiques de la péninsule ibérique pendant près de cinquante ans, participe également vivement au débat. Il contredit Pierre Paris dans un article intitulé « À propos de poteries pseudo-mycéniennes », paru dans la revue *L'Anthropologue* en 1907 et attribue une origine punique aux dites céramiques³³ ; la réponse de Pierre Paris à Louis Siret est publiée dans le même volume³⁴. Si L. Siret persiste à mettre en avant une influence punique³⁵, Rouzaud de son côté reste persuadé que ces poteries qui, dit-il « n'ont rien d'ibérique », viennent d'un pays grec. Selon lui, même si ces produits semblaient venir d'Espagne, « ils n'y avaient pas été fabriqués, surtout par les indigènes, qui étaient alors aussi frustes que nos compatriotes³⁶ ». Il affirme même, dans une autre lettre envoyée à Déchelette à la date du 10 Janvier 1908, qu'il ne croit guère en l'idée de Siret et que tout au plus « elles pourraient bien avoir été dispersées par les Carthaginois dans toute la méditerranée occidentale ». Déchelette mentionnera à plusieurs reprises dans son *Manuel* ces céramiques dites *pseudo-mycéniennes* ou *ibériques*. Tout en précisant que ces « vases peints ibériques » ont aussi été découverts à Montlaurès³⁷, Déchelette émet son propre avis sur la question. Il explique ainsi qu'au départ il s'était rallié à l'idée de Louis Siret en croyant, comme lui, qu'on pouvait attribuer une origine punique à ces céramiques. Effectivement, dans une contribution faite dans la *Revue Archéologique* de 1909, Déchelette écrit que « ces vases peints ibériques à décor linéaire sont sans doute des dérivés indigènes des vases peints carthaginois »³⁸. Mais au moment de la rédaction du *Manuel*, l'archéologue pense « que les similitudes qu'on peut observer entre les poteries de l'Espagne et celles de Carthage doivent s'expliquer par ce fait que les Carthaginois, comme les Ibères, les Vénètes et les Celtes, ont reçu de la Grande Grèce et imité dans leurs propres ateliers les mêmes modèles de vases »³⁹. Déchelette semble donc d'accord avec Rouzaud concernant la théorie que ces céramiques ont été influencées par des modèles grecs, comme nous le comprenons aussi à travers une note

³² Vasseur, 1905, p. 62 ; Vasseur, 1907b.

³³ Siret, 1907.

³⁴ Paris, 1907.

³⁵ Siret, 1908.

³⁶ Rouzaud, 1905, p. 24.

³⁷ Déchelette, 1927, p. 1001.

³⁸ Déchelette, 1909, p. 17.

³⁹ Déchelette, 1927, p. 1010.

introduite dans son *Manuel*, où il cite, quasiment littéralement, l'avis de l'archéologue narbonnais sur la question. Nous y lisons :

M. Rouzaud qui, le premier a recueilli en France des spécimens de ces vases ibériques, a bien voulu nous faire savoir qu'il considère comme importés des pays grecs ou d'une région fortement hellénisée la plus grande partie des vases dits ibériques de Montlaurès, et qu'il incline à les croire originaires de la Grande Grèce ou de la Sicile, "d'où tant de choses nous sont venues, même les prototypes de nos monnaies, les amphores de vin, les poteries campaniennes". Les considérations que nous venons de développer nous ont conduit à des conclusions assez voisines des siennes tout au moins en ce qui concerne la provenance des prototypes des vases peints de Montlaurès⁴⁰.

Cette note montre que Déchelette prend en compte ce que son collègue Rouzaud lui communique dans leur correspondance, car nous retrouvons quasi textuellement les mots écrits par Rouzaud à son collègue dans une lettre du 10 Janvier 1908. En reprenant les propos de Rouzaud, Déchelette répond à la demande de l'archéologue narbonnais, qui lui avait écrit que si Déchelette avait à parler de cette céramique dans son *Manuel*, il lui ferait plaisir « en citant au moins [s]on opinion puisque le premier [il a] trouvé en France cette poterie pseudo-mycénienne »⁴¹.

Finalement, la note que Déchelette insère dans la quatrième partie de son *Manuel* et que nous venons de citer un peu plus haut reflète déjà l'opinion que lui-même a désormais de ces céramiques. S'il se rallie à l'idée de l'archéologue narbonnais pour ce qui concerne l'origine de leurs prototypes en pensant, comme lui, que les modèles viennent initialement de la Grèce, il croit cependant que les vases trouvés par Rouzaud à Montlaurès ou encore par Pierre Paris en Espagne proviennent d'ateliers de potiers indigènes.

Les incertitudes concernant la céramique anciennement appelée pseudo-mycénienne planeront encore pendant longtemps sur la recherche protohistorique. C'est le cas du Languedoc-Roussillon où, selon Eric Gailledrat, la « reconnaissance du caractère "ibérique" de productions régionales cohabitant avec des séries importées depuis l'Espagne s'est faite en plusieurs temps »⁴². Cette catégorie dite aujourd'hui ibérique peinte ou ibéro-languedocienne

⁴⁰ Déchelette 1927 : 1009-1010.

⁴¹ Lettre du 10.01.1908.

⁴² Py dir. 1993.

et qui « présente une unité de style indéniable », relève effectivement selon l'auteur « de sources d'influences diverses (indigènes, phénico-puniques, grecques) »⁴³.

En tout cas, Rouzaud s'obstinera encore pendant de longues années à insister sur une origine « d'un pays grec ou fortement hellénisé » pour les tessons qu'il a trouvé à Montlaurès. Dans une lettre datée du 28 avril 1909, il rappelle à Déchelette qu'il pense que « tout cela n'a rien, absolument rien d'ibérique » et si on trouve ces céramiques en Espagne « elles y ont été importées, non fabriquées [...] ». Il rajoute cependant qu'un deuxième groupe plus tardif pourrait constituer des copies indigènes des premières importations.

Les dernières lettres envoyées par Henri Rouzaud à Joseph Déchelette parlent surtout d'une découverte archéologique particulière, faite en 1911 dans un village situé à quelques kilomètres de Narbonne.

4. Les trois haches en pierre polie de Peyriac-de-Mer (Aude)

Dans un courrier envoyé à Déchelette le 15 Février 1912, Rouzaud parle de trois haches en pierre polie qu'il vient d'acquérir en disant qu'il ne croit pas que « comme matière, travail et conservation [...] on ait trouvé jamais un pareil ensemble ». Il est surtout impressionné par la plus grande des trois haches qui fait environ quarante centimètres de long. Elle est en jadéite verte, à « corps très mince » et à « tranchant évasé ou élargi ». Notons qu'initialement Rouzaud emploie le terme d' « élargi » dans ses cahiers pour caractériser le tranchant de la plus grande des trois haches, mais qu'il le barre partout par après pour le remplacer par celui d' « évasé ». Pour l'archéologue narbonnais, cette trouvaille est exceptionnelle et il va consacrer plusieurs mois à collecter le plus d'informations possibles sur des découvertes similaires qui pourraient l'aider à identifier correctement les vestiges qu'il a recueillis. Il mène alors une véritable enquête, en consultant des ouvrages traitant de haches en pierre polie, en visitant des musées et en envoyant des courriers à toute une panoplie d'archéologues renommés, un peu partout en Europe. Quelques mois auparavant, Rouzaud avait noté dans son cahier qu'il avait entendu parler de la découverte des trois vestiges faite par un agriculteur de Peyriac-de-Mer (Aude). Après de longues semaines de négociations, H. Rouzaud parvient finalement à les acquérir, et il note alors à ce moment-là : « C'est tout ce qu'il y a de plus beau de fait de haches polies, comme matière, travail, et surtout conservation⁴⁴ ». L'archéologue convoque aussi l'inventeur des haches, afin que ce dernier puisse lui fournir

⁴³ Py dir. 1993.

⁴⁴ Rouzaud cahier 2, p. 259.

des renseignements sur les conditions exactes de la découverte. Il se rend ensuite à Peyriac-de-Mer, où il visite la parcelle de la découverte. Il y retournera plusieurs fois pour faire des prospections et réaliser quelques sondages.

Rouzaud fait part de la découverte à Déchelette, en lui envoyant des croquis des haches et en lui demandant quelques renseignements à leur propos. Il veut notamment savoir où se trouvent les haches de la collection B. Fillon ⁴⁵, dont il a vu une reproduction dans le « musée Mortillet » ⁴⁶. Nous ne savons si Déchelette a su lui répondre à cette question ; toujours est-il qu'Emile Cartailhac lui apprend que les objets de cette collection ont été dispersés par vente après le décès du propriétaire.

Rouzaud fait aussi part de son acquisition à de nombreux autres archéologues. Ainsi, il se rend par exemple chez Emile Cartailhac à Toulouse pour lui montrer ses trois haches polies. Ce dernier lui dit qu'il s'agit d'une « trouvaille admirable et tout à fait sensationnelle [et qu'] il faut en parler à l'académie et lui montrer même ces trouvailles » ⁴⁷. Il dit d'ailleurs que la hache à bord évasé n'est pas la plus grande qu'on connaisse de ce genre, mais qu'elle est « incontestablement la mieux conservée et la plus belle » et explique que ce type de hache est très rare ⁴⁸. Cartailhac croit que les haches ont pu être déposées dans une sépulture et il conseille à Rouzaud de passer au tamis les quelques mètres cubes de terre qui entouraient la découverte. Il rajoute qu'il s'agit là d'une « découverte de premier ordre [et] que rien ne doit être négligé pour l'éclairer et l'expliquer » ⁴⁹.

Rouzaud écrit ensuite à son collègue catalan Manuel Cazorro, afin de savoir si des haches semblables, à tranchant évasé, ont été trouvées en Espagne. Il envoie aussi un courrier à Louis Siret, qui lui répond qu'il ne connaît aucun exemple de hache analogue trouvée dans la péninsule ibérique. Rouzaud continue ses recherches du côté de l'Espagne, et écrit notamment à Alvarez-Ossorio, le secrétaire du Musée archéologique national de Madrid. Entretemps, l'archéologue narbonnais cherche aussi à savoir si des trouvailles semblables ont été faites en Italie. Comme il en ressort d'une lettre adressée à Déchelette au 15 février 1912, Rouzaud croit que la hache en jadéite verte pourrait venir de l'Orient, d' « un pays plus civilisé et où les arts étaient déjà plus avancés ». Encore une fois on constate l'opinion minorative que l'archéologue a des populations indigènes de l'époque et de leur art. En tout cas, selon lui la hache aurait pu être importée par voie maritime à la même période que les premiers objets en

⁴⁵ Il s'agit de l'archéologue et homme politique Benjamin Fillon (1819-1881).

⁴⁶ G. & A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, 1881.

⁴⁷ Rouzaud cahier 2, p. 274.

⁴⁸ Rouzaud cahier 2, p. 274.

⁴⁹ Rouzaud cahier 2, p. 275.

bronze. Toutefois, son collègue Pigorini lui signale, le 6 juin 1912, l'absence complète de ce genre de haches sur le sol italien et Rouzaud rajoute : « [...] cette constatation négative m'interdit presque de songer pour mes belles haches de Peyriac, à une importation de l'Orient par mer »⁵⁰. Il décide alors de se tourner vers la Suisse et écrit à Cartier, le directeur général du Musée de Genève. Ce dernier lui répond le 5 juillet 1912 que sur les quelques milliers de haches polies découvertes en Suisse, pas une seule ne présente le même tranchant évasé à la manière de celle dont dispose Rouzaud. Le percepteur contacte aussi Reinecke au Musée de Munich. Comme ce dernier a quitté le poste de directeur de musée, c'est le nouveau directeur, le Docteur V. Bremen qui répond à Rouzaud en lui indiquant notamment les différentes trouvailles de haches faites en Allemagne, mais aussi la bibliographie en allemand à consulter pour avoir plus de précisions sur le sujet. Le directeur demande aussi à Rouzaud de lui faire parvenir la hache à bord évasé pour quelques jours seulement et aux frais du Musée de Munich, afin de pouvoir l'étudier avec minutie, puisqu'elle pourrait aider à mieux comprendre « l'origine et l'évolution » des haches allemandes⁵¹. L'archéologue narbonnais écrit aussi à Oscar Montelius qui lui renvoie une lettre – accompagnée du Guide du Musée de Stockholm - le 21 janvier 1913, dans laquelle on lit :

Les haches que Vous avez trouvez [sic] sont vraiment magnifiques. Elles datent, comme Vous le savez, de la dernière période de l'âge de la pierre polie. En Bretagne, on a découvert des haches semblables dans des tombeaux mégalithiques de cette période⁵².

O. Montélius explique aussi qu'on a trouvé des haches en jadéite en Suède, mais aucune qui ne présente la même forme que celle de la collection de Rouzaud. Il rajoute que c'est pareil pour le Danemark.

Le 21 avril 1912, Joseph Déchelette et son épouse - qui se rendent en Espagne - s'arrêtent à Narbonne pour voir Henri Rouzaud et ses collections de Montlaurès. En voyant les haches polies, Déchelette aurait déclaré « n'avoir jamais rien vu d'aussi parfait comme travail et conservation »⁵³.

Signalons, par ailleurs, que nous avons pu reconnaître les trois haches dans une vitrine du Musée Archéologique de Narbonne (Fig. 5). Si aucune note ne renvoie à la collection

⁵⁰ Rouzaud cahier 3, p. 12.

⁵¹ Rouzaud cahier 3, p. 143.

⁵² Rouzaud cahier 3, p. 134bis.

⁵³ Rouzaud cahier 2, p. 298.

Rouzaud, la provenance de la trouvaille est bien mentionnée. Nous sommes cependant certains qu'il s'agisse bien des haches acquises par Rouzaud, leur matière, leur forme et leur taille correspondant parfaitement. De plus, on trouve la représentation de la hache à tranchant évasé, faite à partir d'un moulage du Musée d'Histoire naturelle de Toulouse, dans l'ouvrage de Philippe Hélène intitulé *Les origines de Narbonne*. Hélène y écrit qu'il s'agit d'une « grande hache votive en jadéite fibreuse, à bords équarris et à tranchant évasé [de] type énéolithique évolué des mégalithes de Bretagne » et il rajoute qu'elle constitue « l'une des pièces de ce genre les plus remarquables connues »⁵⁴.



Fig. 5 : Hache à tranchant évasé provenant de la collection Rouzaud et se trouvant au Musée Archéologique de Narbonne (photo : Anouk Mathieu).

⁵⁴ Hélène 1937, p. 87.

Conclusion

Nous venons d'exposer les principaux sujets abordés par Joseph Déchelette et Henri Rouzaud à travers leur correspondance. Selon Christian Jacob, les lettres échangées entre savants représentaient « un lieu d'action à distance, permettant par exemple de vérifier une référence, de consulter un ouvrage, de soumettre à une expertise, grâce à la médiation d'un collègue »⁵⁵. Ce constat s'impose effectivement aussi dans la correspondance que nous avons présentée.

Les lettres révèlent aussi le fait intéressant qu' H. Rouzaud et J. Déchelette se sont rencontrés au moins à deux reprises. Ainsi, le 14 août 1906 l'archéologue narbonnais rend visite à son collègue roannais et garde le souvenir d'un « si gracieux accueil » de la part du couple Déchelette. Quelques années plus tard les deux époux Déchelette font un voyage en Espagne en passant par Narbonne, où Rouzaud les reçoit le 21 avril 1912. Les cahiers de l'archéologue narbonnais nous apprennent qu'il présente ses collections à son collègue, et que Déchelette s'en dit « émerveillé ». Le conservateur du Musée de Roanne aurait loué son « admirable collection d'études » et exprimé le désir d'y « puiser pour le 3^e volume de [s]on Manuel »⁵⁶. Rouzaud rajoute encore qu'il a amené ses « charmants visiteurs » voir l'abbaye de Frontfroide, « grâce à l'automobile qu' [il avait] loué à leur intention »⁵⁷.

Après cette rencontre à Narbonne, nous n'avons plus aucune trace d'un quelconque contact entre les deux hommes. La dernière lettre envoyée par Rouzaud à son collègue remonte à deux mois plus tôt, et plus précisément au 15 février 1912. Toutefois, le percepteur narbonnais semble très touché d'apprendre la mort de Joseph Déchelette qui intervient deux ans plus tard, et il rédige une longue note à ce sujet dans son cahier, qui commence ainsi : « C'est une grande perte pour l'archéologie et pour moi, c'est la disparition d'un ami et correspondant aimable et obligeant »⁵⁸.

⁵⁵ Jacob, 2008, p. 12.

⁵⁶ Rouzaud, cahier 2, p. 298.

⁵⁷ Rouzaud, cahier 2, p. 298.

⁵⁸ Rouzaud, cahier 4, p. 109.

Liste des figures

Fig. 1 : Médaillon romain avec Satyre, (Rouzaud cahier 2).

Fig. 2 : Croquis réalisé par Rouzaud d'une « coupe théorique des tombes » (Rouzaud ,1905, p. 29).

Fig. 3 : Fonds d'habitations antiques taillées dans le roc, 1 : Montlaurès ; 2, 3 : Athènes, (Déchelette, 1927, p. 515).

Fig. 4 : Planche de tessons de céramique « mycénienne » par Rouzaud (Rouzaud ,1905, p.18).

Fig. 5 : Hache à tranchant évasé provenant de la collection Rouzaud et se trouvant au Musée Archéologique de Narbonne (photo : Anouk Mathieu).

Bibliographie :

BOISSINOT Philippe, « Gaston Vasseur, savant géologue et protohistorien (1855-1915) », *DAM*, 33, 2010, p. 267-281.

CARBONEL Paul, JEAN Gérard, MAS Paul, « Rouzaud » in JEAN Gérard, *Dictionnaire Encyclopédique de l'Aude*, t. 2, K-Z, Carcassonne, 2010, p. 1301-1304.

CLERC Michel, ARNAUD D'AGNEL Gustave, *Découvertes archéologiques à Marseille*, Aubertin et Rolle, Marseille, 1904, 114p.

DECHELETTE Joseph, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine : Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise*, Paris, A. Picard, 1904, vol. 1, 308p. ; vol. 2, 380p.

DECHELETTE Joseph, « Nouvelles archéologiques et correspondance : G. Vasseur. Note préliminaire sur l'industrie ligurienne (poteries et silex taillés) en Provence au temps de la colonie grecque », *Revue Archéologique*, t. III, 1904, p. 180-181.

DECHELETTE Joseph, « Nouvelles archéologiques et correspondance : Michel Clerc et G. Arnaud d'Agnel. Découvertes archéologiques à Marseille », *Revue Archéologique*, t. III, 1904, p. 181-183.

DECHELETTE Joseph, « Essai sur la chronologie préhistorique de la péninsule ibérique (suite) », *Revue Archéologique*, t. XIII, 1909, p. 15-38.

DECHELETTE Joseph, *Manuel d'Archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine, Archéologie celtique et protohistorique, 4^e partie, Second âge du fer ou époque de la Tène, 2^e édition augmentée d'un index*, A. Picard, Paris, 1927.

DELLONG Eric, *Carte archéologique de la Gaule, Narbonne et le Narbonnais, 11/1*, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2002, p.704.

FICHES Jean-Luc, « La céramique arétine à reliefs de l'ancienne Collection Rouzaud », *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, t. XXIII, 1972, p. 1-21.

GAYRAUD Michel, « Points de vue sur Montlaurès ou l'historiographie du site », in *Narbonne I. Montlaurès et les origines de Narbonne*, Actes du 45^e Congrès de FHLMR, Fédération historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, p. 71-76.

HELENA Philippe, *Les origines de Narbonne*, Toulouse/Paris, Privat/Didier, 1937.

JACOB Christian, « Le miroir des correspondances », dans BONNET Corinne, KRINGS Véronique (dir.), *S'écrire et écrire sur l'Antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, Jérôme Millon, Grenoble, 2008, p.7-17.

PARIS Pierre, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, t. 2, Paris, E. Leroux, 1904.

PARIS Pierre, « Notes sur la céramique ibérique. Réponse à l'article de M. Louis Siret 'A propos de poteries pseudo-ibériques' », *L'Anthropologie*, t. XVIII, 1907, p. 626-632.

POTTIER Edmond, « Les fouilles de Montlaurès », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 53, n° 12, 1909, p. 981-995.

PY Michel (dir.), *Dicocer [1], Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è.-VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), Lattara 6*, Edition de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, Lattes, 1993.

RIGOIR Jacqueline, « Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées », *Gallia*, t. XXVI, n° 1, 1968, p. 177-244.

ROUZAUD Henri, *Notes et observations sur le pays Narbonnais I. Sur la nécropole ancienne de Montlaurès et le vase grec qui y fut découvert en 1864*, F. Gaillard, Narbonne, 1905, 40p.

ROUZAUD Henri, *Notes et observations sur le pays narbonnais II*, F. Gaillard, Narbonne, 1907, 13p.

ROUZAUD Henri, « Une excursion sur la voie Domitienne », *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, t. XII, 1913, p. 576-587.

ROUZAUD Henri, « Notice sur le trajet réel de la voie Domitienne de Narbonne à Salses », *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, t. XIII, 1914-1915, p. 327-375.

SIRET Louis, « A propos de poteries pseudo-mycéniennes », *L'Anthropologie*, t. XVIII, 1907, p. 277-299.

SIRET Louis, « Nouvelle note sur la céramique ibérique. Réponse de M. Pierre Paris », *L'Anthropologie*, t. XIX, 1908, p. 88-91.

SOLIER Yves, « Les découvertes de la commission archéologique de Narbonne. Bilan de 150 ans de recherches », *Bulletin de la Commission Archéologique et littéraire de Narbonne*, t. 42, 1988, p. 33-43.

VASSEUR Gaston, « Note préliminaire sur l'industrie ligure (poteries et silex taillés) en Provence au temps de la colonie grecque », *Annales de la Faculté des sciences de Marseille*, t. XIII, 1903, p. 83-130.

VASSEUR Gaston, « Observations relatives à une note de M. Rouzaud sur la nécropole ancienne de Montlaurès (près Narbonne) et le vase grec qui fut découvert en 1864 », *Bulletin de la Société Archéologique de Provence*, t. V, 1905, p. 57-63.

VASSEUR Gaston, « La céramique ibérique pseudo-mycénienne aux environs d'Arles », *Bulletin de la Société Archéologique de Provence*, t. IX, 1907, p. 54-57.

Les cahiers d'Henri Rouzaud :

(Rouzaud Cahier 1) : avril 1906 à juin 1910.

(Rouzaud Cahier 2) : juin 1910 à mai 1912.

(Rouzaud Cahier 3) : mai 1912 à février 1914.

(Rouzaud Cahier 4) : février 1914 à juillet 1916.

(Rouzaud Cahier 5) : juillet 1916 à ?

Les lettres d'Henri Rouzaud à Joseph Déchelette * :

Henri Rouzaud à Joseph Déchelette / 28.01.1901 / AJDL-ROUZH00101.

Henri Rouzaud à Joseph Déchelette / 06.06.1905 / AJDL-ROUZH00201.

Henri Rouzaud à Joseph Déchelette / 20.01.1906 / AJDL-ROUZH00301.

Henri Rouzaud à Joseph Déchelette / 07.01.1907 / AJDL-ROUZH00401.

Henri Rouzaud à Joseph Déchelette / 10.01.1908 / AJDL-ROUZH00501.

Henri Rouzaud à Joseph Déchelette / s.d. / AJDL-ROUZH00601.

Henri Rouzaud à Joseph Déchelette / 28.04.1908 / AJDL-ROUZH00701.

Henri Rouzaud à Joseph Déchelette / 07.12.1911 / AJDL-ROUZH00801.

Henri Rouzaud à Joseph Déchelette / 15.02.1912 / AJDL-ROUZH01101.

Henri Rouzaud à Joseph Déchelette / 26.02.1912 / AJDL-ROUZH00901.

Henri Rouzaud à Joseph Déchelette / 11.05.1912 / AJDL-ROUZH01001.

* Pour chaque lettre la date d'envoi est signalée, ainsi que la côte qu'elle a sur le site numérique de la Bibliothèque de Roanne : <http://www.memo-roanne.fr/>